

Référentiel de compétences « enseignement du supérieur » doctorants de Paris-Saclay

Cœur de métier / Qualités personnelles et relationnelles /
Gestion de l'activité et création de valeur / stratégie et leadership

1) Connaître son environnement, son fonctionnement et ses règles

- 1.1 Identifier le contexte politique et économique de l'enseignement supérieur
- 1.2 Connaître les institutions d'enseignement supérieur (Comue, universités, écoles...)
- 1.3 Connaître et appliquer les règles administratives (européennes, nationales, locales)
- 1.4 Respecter les codes de déontologie de la profession d'enseignant-chercheur

« propriété intellectuelle et industrielle » « intégrité »

2) Concevoir et décrire ses enseignements

- 2.1 Différencier les différents publics d'étudiants selon leur parcours (licence, master, apprentissage, formation tout au long de la vie ...) et le type d'établissement (universités, écoles ...)
- 2.2 Connaître différentes stratégies et modalités d'enseignement : apprentissages par problèmes, études de cas, simulations, cours magistral, travaux de groupe, apprentissage expérientiel, classes inversées, MOOC (CLOM)
- 2.3 Construire les contenus de formation à partir de son expertise et de ses recherches
- 2.4 Concevoir l'organisation des cours, leurs modalités, leurs supports et les dispositifs d'évaluation associés
- 2.5 Elaborer le syllabus de l'unité d'enseignement
- 2.6 Positionner ses enseignements à l'intérieur d'un cursus, développer une approche collective dans la conception des enseignements

*« expertise et méthodes » « conduite de projet »
« prise de décisions » « collaboration » « stratégie »*

3) Mettre en œuvre des enseignements favorisant l'apprentissage

- 3.1 Choisir, selon le contexte, les modalités d'enseignement les plus aptes à favoriser les apprentissages (apprentissage actif, utilisation des TICE...)
- 3.2 Maîtriser la communication sous toutes ses formes selon le contexte pédagogique
- 3.3 Maîtriser la variation des activités et la mise en œuvre des interactions avec les étudiants
- 3.4 Susciter ou conforter la motivation, encourager les apprentissages

« ouverture et créativité », « communication » « engagement » « empathie »

4) Evaluer les apprentissages et évaluer ses enseignements

- 4.1 Connaître les finalités, les modalités et les effets des évaluations
- 4.2 Evaluer continûment en fournissant feedback (rétroactions) et conseils, aider les étudiants à se situer vis-à-vis des attentes des enseignements

- 4.3 Evaluer les compétences et les apprentissages des étudiants sur la base des contenus étudiés et des activités réalisées
- 4.4 Revoir ses enseignements à partir des résultats et retours des étudiants et adopter une posture réflexive sur ses propres pratiques d'enseignement
- 4.5 S'inscrire dans une démarche de développement professionnel en poursuivant sa formation

« évaluation » « développement des compétences »